

Spécifications obligatoires

1. État de l'équipement

- a. L'équipement fourni doit être neuf ou avoir été remis en état conformément aux nouvelles normes. Il doit également satisfaire aux spécifications ci-dessous.
- b. Il doit être conforme à toutes les normes de l'industrie et avoir reçu les approbations réglementaires et les attestations nécessaires, le cas échéant.

2. Éléments livrables supplémentaires : Dans le cadre du présent contrat, l'entrepreneur doit :

- a. communiquer avec le responsable technique (RT), dans un délai d'au plus cinq jours avant la livraison, afin de s'entendre mutuellement sur une date et une heure de livraison;
- b. décharger l'équipement sur place;
- c. assembler et régler l'équipement afin que la livraison soit acceptée;
- d. s'assurer que l'équipement est complet et en bon état de fonctionnement;
- e. fournir tous les documents et tout le matériel de soutien nécessaires, y compris les manuels techniques et d'utilisation de tout l'équipement livré;
- f. offrir des services de maintenance et de soutien technique.

3. Spécifications obligatoires : Le soumissionnaire doit respecter toutes les exigences obligatoires figurant dans le présent document, indiquer comment son produit satisfait à celles-ci, ainsi que joindre à sa soumission tous les éléments nécessaires (documents techniques, brochures, photos, etc.).

Il **doit fournir les documents pertinents** afin de démontrer la conformité de son produit à chacun des critères obligatoires. Les documents techniques, comme des fiches techniques, des brochures techniques et des photos ou des illustrations, doivent être assez détaillés pour confirmer que l'équipement offert satisfait aux exigences techniques. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que les documents fournis contiennent assez de renseignements pour démontrer que le produit offert satisfait aux spécifications techniques. Si le soumissionnaire ne peut pas fournir un document technique donné, il doit fournir un document descriptif complet précisant la façon dont le produit proposé dans son offre satisfait aux spécifications techniques pertinentes.

Si le soumissionnaire ne fournit pas tous les documents nécessaires, sa soumission pourrait être jugée irrecevable et être rejetée. (Les énoncés contenant les termes « doit » ou « doivent » sont des exigences obligatoires, sauf indication contraire.)

Si le soumissionnaire indique une conformité, il doit préciser la spécification offerte qui satisfait ou dépasse l'exigence et effectuer un renvoi à l'endroit où se trouvent les documents à l'appui dans sa soumission. Si l'espace dans le tableau est insuffisant, il peut inscrire un numéro de RRS (renvoi à des renseignements supplémentaires) et fournir les renseignements pertinents sur une page distincte dans sa soumission. Si aucun document à l'appui n'existe sous forme de brochures, de fiches techniques ou autres, il doit inscrire « attestation par signature » dans le tableau.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, le Canada évaluera uniquement les documents fournis avec une soumission. Le Canada n'évaluera pas les renseignements comme les renvois à des adresses de sites Web où l'on peut trouver de plus amples renseignements ou à des manuels ou des brochures techniques qui n'ont pas été fournis avec la soumission.

4. Agent autorisé : Le soumissionnaire doit être un revendeur autorisé de l'équipement qu'il offre à l'État.

Niveleuse tractée – spécifications obligatoires

Parcs Canada a besoin de la fourniture et de la livraison d'une niveleuse tractée conforme aux spécifications ci-dessous. Cette niveleuse doit servir à entretenir des routes de gravier et à construire de nouvelles routes dans le parc. Elle sera utilisée conjointement avec un tracteur à roues avant assistées de 200 HP. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 31 mars 2014.

Description de la spécification	Spécification	État	Exigence Le soumissionnaire doit indiquer si son produit satisfait à chaque spécification en consignnant les renseignements pertinents dans cette colonne.	Renvois Dans cette colonne, le soumissionnaire doit effectuer un renvoi à l'endroit où cette caractéristique technique est indiquée dans sa brochure ou sa fiche technique.	Conforme? Oui/non
A) Niveleuse tractée					
1. Versoir					
1.1 Longueur hors tout	Lame d'au moins 12 pi et d'au plus 16 pi de longueur	O			
1.2 Hauteur hors tout	Lame d'au moins 20 po et d'au plus 30 po de hauteur	O			
1.3 Épaisseur	Lame d'au moins 0,88 po et d'au plus 1,5 po d'épaisseur	O			
1.4 Matière composant la lame	Acier précontraint à haute résistance, à teneur élevée en carbone, résistant à l'usure et muni de garnitures anti-usure latérales remplaçables	O			
1.5 Extrémité remplaçable en acier à teneur élevée en carbone sur la lame	Au moins 6 po et au plus 10 po de largeur et au moins 0,62 po et au plus 1 po d'épaisseur	O			
2. Caractéristiques					
2.1 Longueur entre l'attelage et la lame	Au moins 10 pi et au plus 20 pi de longueur	O			
2.2 Attelage	Barre d'attelage robuste munie d'un émerillon et de chaînes de sécurité	O			
2.3 Vérin d'attelage	Un vérin d'attelage doit être fixé à la niveleuse et pouvoir être escamoté durant l'utilisation de celle-ci.	O			
2.4 Boîte servant à augmenter le poids	Une boîte doit être installée sur la niveleuse afin d'ajouter un poids d'au moins 1000 lb et d'au plus 5000 lb.	O			
2.5 Conduites hydrauliques	Des tuyaux souples et des extrémités à raccord rapide doivent pouvoir être fixés sur le raccord auxiliaire du tracteur.	O			
3. Fonctions de la lame					
3.1 Inclinaison	Au moins 15 degrés et au plus 45 degrés pour les coupes en pente	O			
3.2 Rotation	Au moins 40 degrés et au plus 90 degrés vers la gauche et vers la droite	O			
3.3 Déport	Au moins 35 degrés et au plus 75 degrés vers l'avant et au moins 5 degrés et au plus 45 degrés vers l'arrière au niveau du	O			

	sol				
3.4 Levage	Au moins 16 po et au plus 30 po par rapport au sol	O			
4. Service, entretien et garantie					
4.1 Manuel des pièces et de l'entretien	Le soumissionnaire doit fournir un guide de référence technique du fabricant d'équipement d'origine pour la niveleuse livrée.	O			
4.2 Manuel d'utilisation du propriétaire	Le soumissionnaire doit fournir un ensemble complet et à jour de documents à l'intention des utilisateurs finaux lors de la livraison de la niveleuse.	O			
4.3 Garantie	Au moins un an sur les pièces et la main-d'œuvre	O			
4.4 Pièces de rechange	Toutes les pièces de rechange doivent être disponibles dans la région d'Edmonton dans un délai d'au plus deux semaines après leur commande.	O			
		O			
5. Livraison	Au parc national Elk Island	O			
		O			
6. Installation, mise à l'essai et inspection	Le soumissionnaire doit veiller à ce que la niveleuse soit prête à être utilisée, à la satisfaction du superviseur des biens du parc national Elk Island.	O			